

qui les dirigent et qu'on appelle pour cela *principes directeurs* de la connaissance : principe d'*identité* ou de *non-contradiction*, principe de *raison suffisante*. Le fond de l'intelligence est constitué par un besoin d'intelligibilité, besoin de *comprendre* l'essence des choses. Les principes d'identité et de raison ne sont que l'expression abstraite de cette tendance foncière. Ces deux principes constituent ce qu'on nomme, au sens strict, la *RAISON*.

Voici le tableau général de l'activité intellectuelle :

A. — OPÉRATIONS SENSITIVES

- |                                   |   |                   |
|-----------------------------------|---|-------------------|
| I. Fonction d' <b>Acquisition</b> | } | I. CONSCIENCE.    |
|                                   |   | II. SENS.         |
| II. F. de <b>Conservation</b>     | } | I. MÉMOIRE.       |
|                                   |   | II. IMAGINATION.  |
|                                   |   | III. ASSOCIATION. |

B. — OPÉRATIONS PROPREMENT INTELLECTUELLES

- |                               |   |  |
|-------------------------------|---|--|
| III. F. d' <b>Élaboration</b> | } | I. FORMATION DES CONCEPTS,<br>( <i>Abstraction, Généralisation</i> ) |
|                               |   | II. JUGEMENT.  |
|                               |   | III. RAISONNEMENT.   |
- IV. **Raison** : PRINCIPES RATIONNELS (*identité et raison*).

71. — ÉLÉMENTS DE L'INTELLIGENCE

I. — **Matière** : ce sont les données fournies par l'expérience : les *sensations*, les *états primitifs de la conscience*, les *images*, les *idées concrètes et singulières*. C'est le côté *passif* de l'intelligence, par lequel elle reçoit l'impression des choses.

II. — **Forme** : c'est l'*aperception des rapports*, par laquelle l'esprit transforme les sensations et les images en idées générales, en jugements et en raisonnements. C'est le côté *actif* de l'intelligence. L'expérience fournit la matière et la raison lui imprime sa forme.

Dans son évolution, l'intelligence s'affranchit de plus en plus des sensations et des images, c'est-à-dire du *concret*, du *particulier* et du *contingent*, pour s'élever à l'*abstrait*, à l'*universel* et au *nécessaire*, car elle comprend les choses à la lumière des principes d'identité et de raison suffisante.

CHAPITRE PREMIER

LA CONSCIENCE OU PERCEPTION INTERNE

SECTION I. — FONCTION D'ACQUISITION

72. — MODES OU FORMES DE LA CONSCIENCE

Le mot de conscience est équivoque ; il signifie :

1. La conscience *morale* : faculté de discerner le bien du mal : c'est un *juge* (Cf. *Morale*).

2. La conscience *psychologique* : perception immédiate que l'âme a d'elle-même et de ses phénomènes actuels : c'est un *témoin*.

A) **Modes** : la conscience psychologique a deux modes : *spontané* et *réfléchi* :

I. — La conscience **spontanée** : c'est la *connaissance* immédiate et comme le sentiment de ce qui se passe en nous. Kant l'appelle conscience *empirique* et les philosophes écossais *sens intime*.

II. — La conscience **réfléchie** : *faculté* par laquelle l'esprit se replie sur lui-même pour s'expliquer le moi et les phénomènes psychologiques. C'est une faculté intellectuelle *complexe*, qui implique l'*attention*, la *mémoire*. Son *acte*, c'est la *réflexion* ou *observation interne*.

B) **Comparaison** : I. — a) La conscience *spontanée* est **primitive** : c'est celle de l'enfant, de l'animal. Elle donne une connaissance *expérimentale* : aussi l'appelle-t-on *sens intime*. Elle est *commune* à l'homme et à l'animal.

b) La conscience *réfléchie* est **ultérieure** : elle suppose l'éveil de la raison. Elle nous donne une connaissance *rationnelle*. — Elle est *propre* à l'homme.

II. — a) La conscience *spontanée* est **synthétique, confuse** :